



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

fonctionnement

Question écrite n° 111385

Texte de la question

M. Joël Giraud attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le dispositif d'accompagnement à la vie scolaire et souhaite connaître les mesures prévues pour pallier le manque de personnel infirmier, d'assistance sociale et de surveillance au sein de tous les collèges. En effet, il est manifeste que les effectifs sont largement insuffisants. Par ailleurs, il semble nécessaire de renforcer la communication sur la répartition des financements consacrés aux publics soumis à l'obligation scolaire et ceux consacrés aux publics sortis du système scolaire. Ainsi l'inspection académique des Hautes-Alpes sollicite le cofinancement des collectivités locales pour un poste d'éducateur spécialisé dans le cadre des comités locaux de sécurité et de prévention de la délinquance qui accueillent pourtant des publics toujours soumis à l'obligation scolaire. Les élus ont le sentiment que leur implication les conduirait dans des processus dont il sera difficile de se désengager. Il semble nécessaire de renforcer les moyens d'accompagnement de droit commun à la vie scolaire (notamment le nombre d'assistances sociales, d'infirmières, de médecins, de surveillants), plutôt que de solliciter a posteriori les collectivités locales pour les démarches de prévention de la délinquance. Il le remercie de lui préciser ses intentions sur ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Joël Giraud](#)

Circonscription : Hautes-Alpes (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 111385

Rubrique : Enseignement secondaire

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 novembre 2006, page 12333